

Extrait du rapport de la réunion de la Plateforme des Conseils 3/6/2016

- Mise en œuvre des recommandations des experts sur la UNCRPD dans les différentes entités - pour information et discussion

Tour de table

DTE : rien ne bouge dans les administrations et politiques. Que faire ?

RV : textes sont bons mais la pratique ne suit pas. Que fait-on avec les recommandations ?

DTE : la question est au fédéral et dans les entités fédérées .
Il faut reprendre les recommandations et voir vers qui réagir.

RV : il faut exercer une pression et mettre cela sur la table au milieu de tout ; il faut que cela gêne ...

Proposition DTE :

1. épingler recommandations et écrire au Ministre concerné ; ne fusse que pour rassembler les informations.
2. en 2017, faire une conférence, un communiqué de presse ou une AG BDF, au cours de laquelle épingler problèmes et constats . Y inviter gouvernements et parlements.

RV : en reparler au BDF (juin ou septembre)